DESCRIPTION DU PROJET **2016-2017**

Résidence Créative IPÉ

Programme évalué par jury

La Fédération culturelle de l'Île-du-Prince-Édouard, **le Collège de l'Île et Holland College** s'associent pour lancer un projet de Résidence Créative IPÉ. Dans le cadre de ce projet, un montant plafonné à 3 000 $ par résidence permet aux artistes francophones de l'Île-du-Prince-Édouard ou d'une autre province de séjourner dans la province de l'Île-du-Prince-Édouard pendant 2 à 6 semaines pour réaliser un projet de création ou de ressourcement professionnel et d'échange avec les étudiants du programme SoPA (Holland College School of Performing Arts).

Disposant d'une totale autonomie, les créateurs participant à ce projet définissent eux-mêmes les objectifs de leur séjour et élaborent les paramètres et les conditions de sa réalisation en collaboration avec un organisme artistique ou communautaire situé dans les communautés de langue officielle en situation minoritaire de l'Île-du-Prince-Édouard.

La FCÎPÉ souhaite proposer aux créateurs de l'Île- du-Prince Édouard un nouvel outil de développement et de collaboration.

DATE LIMITE: le **28 février 2017**

Votre demande remplie, doit être reçu ou oblitérée par la poste au plus tard à la date limite.

OBJECTIFS :

Le projet Résidence Créative ÎPÉ vise notamment à :

- Créer un dialogue entre le créateur, les étudiants et les enseignants du Collège de l'Île et de Holland College, plus particulièrement le programme SoPA (School of Performing Arts)
- Favoriser le ressourcement des artistes en leur offrant l'accès à un milieu culturel nouveau et stimulant
- Encourager l'utilisation de la langue française à l'Île-du-Prince-Édouard
- Appuyer la création de l'identité francophone ainsi que renforcer les liens entre les créateurs et les collectives

EXIGENCE DU PROGRAMME :

Chacune des Résidences Créative ÎPÉ doit inclure :

- Activités de sensibilisation et/ou des activités de démonstration dans les espaces de Holland College ou Collège de l'Île et/ou activités portes ouvertes du site de création.
- Création individuelle ou collective d'artistes en lien avec le programme SoPA (School of Performing Arts).
- Une formation offerte aux étudiants du programme SoPA
- Projet de création en art ou culture participative de la communauté qui contribuera aux activités des Célébrations 2017 (et si l'occasion survient)

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ :

- Le programme s'adresse aux artistes professionnels ou émergents œuvrant dans les domaines suivants : danse, musique, théâtre, interdisciplinaire.
- Les candidats doivent avoir la citoyenneté canadienne ou le statut d'immigrant reçu et résider au Canada depuis au moins 6 mois.
- Les candidats doivent être ou devenir membres de la FCÎPÉ

ÉLIGIBILITÉ :

Artiste émergent - sont des artistes professionnels aux premiers stades de leur carrière. Il voit l'art comme une vocation, ont acquis de la formation artistique et ont créé un nombre modeste de créations artistiques.

Artiste professionnel - sont des artistes établis et reconnus dans leur discipline par leurs pairs. Ils ont une formation spécialisée, une expérience extensive dans le domaine artistique et ont créé un nombre important de créations artistiques.

PROJET ET DURÉE DU SÉJOUR :

Les candidats intéressés devront soumettre à la FCÎPÉ un projet de résidence comportant un séjour à l'Île-du-Prince-Édouard d'une durée de 2 à 6 semaines entre le 1er mars et 30 avril 2017. Il est de la responsabilité des candidats de travailler avec la FCÎPÉ pour l'hébergement et la location de la salle nécessaire ainsi que les liens professionnels nécessaires à la réalisation de leur projet, s'il y a lieu.

AIDE FINANCIÈRE :

Le montant accordé par la FCÎPÉ dans le cadre du projet de Résidence Créative ÎPÉ est de 500$ par semaine. La FCÎPÉ vise à soutenir les frais suivants : ses déplacements, son hébergement, des per diems (100$ max. par semaine) ainsi que l'achat et le transport du matériel nécessaire à la réalisation de son projet jusqu'à un montant de 1000$. Les frais de déplacement sont à partir l'endroit où a lieu le projet de résidence.

ÉVALUATION DES DEMANDES:

L'évaluation des dossiers dans le cadre de ce programme se fera par des jurys distincts. Ce jury sera composé de personnes reconnues pour leurs compétences dans les disciplines concernées.

CRITÈRES D'ÉVALUATION :

L'évaluation du jury tiendra compte des critères suivants:

- qualité du travail artistique
- apport de l'artiste à sa discipline et le niveau de rayonnement
- pertinence de la demande face aux objectifs du programme
- réalisme et faisabilité de la proposition.

MODALITÉS D'ATTRIBUTION DES FONDS :

La FCÎPÉ remettra le montant accordé en deux versements; 90% dans un premier versement au début de sa résidence alors que le dernier versement de 10% aura lieu après l'évaluation du rapport final. L'artiste s'engage à fournir un rapport final détaillé de l'utilisation du montant octroyé à la fin de sa résidence, au plus tard d'ici le 30 avril 2017.

COMMUNICATION DES RÉSULTATS :

Les requérants seront avisés des résultats par écrit, environ deux semaines après la date limite.

CONDITIONS DE PARTENARIAT ET PROGRAMMES ÉVALUÉS PAR JURY :

1. Les fonds accordés doivent être utilisés aux fins précisées dans le projet approuvé. Une subvention déjà accordée peut être annulée, en totalité ou en partie, si le but énoncé ou implicite du programme n'est pas respecté. Si un projet est annulé, modifié ou inachevé, un requérant doit rembourser les fonds proportionnels à la partie inachevée du projet. Les calculs sont effectués par la **FCÎPÉ** à partir des données et de l'information pertinente fournies par le requérant.
2. Tout document publicitaire relié au projet subventionné doit souligner de façon appropriée la contribution de la **FCÎPÉ et ses partenaires.**
3. **La FCÎPÉ** se réserve le droit de réviser ses programmes, à n'importe quel moment, sans préavis.

RENSEIGNEMENTS : Pour obtenir des formulaires de demande et de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec nous ou visiter notre site web :115 rue Richmond, Charlottetown, Î.-P.-É.
Téléphone : (902)368.3189
Courriel : fcipe@ssta.org
Site web : https://www.federationculturelle.ca